

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

INTRODUCTION



Seize étudiants du lycée Marceau de Chartres ont décidé de participer au concours national de la Résistance et de la Déportation 2017, consacré à « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

Dès l'été 2016, ils montent leur projet : partir sur les traces **d'Henri Zajdenwegier, seul survivant du « Convoi 73 »**, train de Français déportés par les nazis vers les pays Baltes en 1944.

Originalité de leur projet : ils transcriront ce périple de mémoire non seulement sous forme du dossier à remettre au jury du concours, mais surtout avec l'appui d'un documentaire audiovisuel consacré à ce convoi, documentaire qu'ils réaliseront eux-mêmes, de Chartres à Tallinn.

À votre tour, accompagnez Jérôme Belice, Jeanne Mouton, Caroline Gueguen, Lyna Beroual, Florentin Noel, Victor Peignier, Marius Gombert, Axelle Chambard, Hugo Torre, Paul Patault, Charles Delie, Pierre Gittard, Ismaël Jubien, Léa Lecuyer, Maud Blanchard, Lucas Cellot, au fil de cette exposition.

Exposition réalisée par les lycéens avec le concours de la Ville de Chartres dans le cadre de son Chemin de Mémoire et le Conseil régional Centre-Val de Loire.

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

AU LYCÉE MARCEAU, un club de passionnés d'histoire



Une partie du groupe avec Henri au lycée



Henri Zajdenwegier au lycée Marceau

Notre projet né durant l'été 2016 à la suite d'une rencontre : celle d'Henri Zajdenwegier, seul survivant du « Convoi 73 ». Témoignage touchant et unique.

Le sujet du concours national de la Résistance et de la Déportation, venait de paraître : « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

Une évidence : réaliser un film retraçant l'histoire d'Henri Zajdenwegier, de son arrestation en France jusqu'en Estonie où il a été déporté.

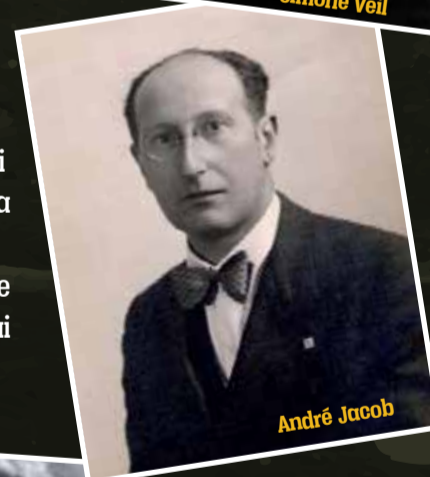
Nous décidons alors de ne pas nous arrêter à cette seule histoire mais de retracer

aussi l'histoire du Convoi 73, seul convoi de déportés à s'être rendu dans les pays Baltes. Il emmenait uniquement des hommes, 878 exactement. Parmi eux, le père et le frère de Simone Veil, André et Jean Jacob, et l'Eurélien Roger Grünvogel.

Pour se faire, nous créons un club au sein du lycée Marceau, en partenariat avec la Maison des Lycéens. De quatre membres en septembre 2016, notre équipe est aujourd'hui composée de seize lycéens, de la seconde à la terminale, toutes spécialités confondues. Les compétences de chacun ont fait la force de notre groupe dans cet ambitieux projet qui s'est construit petit à petit durant 6 mois...



Simone Veil



André Jacob



Jean Jacob

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

LE CONCOURS NATIONAL de la Résistance et de la Déportation



Créé en 1961 par le ministre de l'Éducation nationale Lucien Paye, en lien avec des associations d'anciens déportés et résistants, le concours national de la Résistance et de la Déportation est un concours scolaire, pouvant être abordé de manière interdisciplinaire, qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire. Il a pour objectif de **perpétuer chez les jeunes générations la mémoire et l'histoire de la Résistance et de la Déportation**. Ce concours est le plus populaire de France (40 000 participants par an). **Son objectif : former les élèves dans le cadre de leur parcours citoyen**, et ainsi leur apporter de nouvelles connaissances en rencontrant des déportés ou des résistants. Garder un lien entre les générations, mais aussi comprendre les atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale et donc rester vigilant contre toute forme d'oppression.

Le CNRD est piloté conjointement par l'inspection générale de l'Éducation nationale et la direction générale de l'Enseignement scolaire, pour la mise en œuvre de l'organisation générale du concours et son suivi, en lien avec les recteurs d'académie. Il est ouvert aux élèves de troisième jusqu'en terminale. Chaque année, un nouveau sujet est proposé.

Candidature individuelle : composition écrite en 2 h (pour les troisièmes) ou 3 h (pour les lycéens),

Candidature collective : travail de groupe (mémoire, exposition, réalisation audiovisuelle...).

Un jury académique composé de professeurs et de personnes qualifiées examine les copies et établit un palmarès en mai. Les sujets lauréats continuent leur parcours devant le jury national.

Le classement national est annoncé en septembre.

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

UN SUPPORT TECHNIQUE



Séances de montage et d'enregistrement des voix à la Médiathèque



Nous participons au concours en réalisant **un documentaire vidéo de 20 minutes** et en montrant, par les images, comment ces lieux d'inhumanité avaient traversé les années. Ces camps où des hommes avaient été asservis, avaient souffert, été maltraités, perdu la vie...

Nos caméras ont donc tourné : lors de deux déplacements en France et d'un voyage dans les pays Baltes. Équipés de notre propre matériel, et avec le renfort de l'équipement de la Maison des lycéens, nous avons enregistré le témoignage d'Henri Zajdenwegier.

Chaque jour, **des images et des prises de son pour lier une atmosphère à une histoire**, un monument, une conversation, une émotion. À la médiathèque de Chartres, nous rédigeons un plan précis et un scénario, fixant le placement des voix off et les indications de montage. Les voix sont calées, les photos inté-

grées, les échanges avec Henri Zajdenwegier nous servent de fil conducteur.

Le choix du film nous apparaît encore plus pertinent quand nous constatons que les lieux visités pouvaient être tout à fait banals alors qu'ils avaient été le théâtre d'abominations. Les détails ressortent davantage au travers des images.

Au conservatoire de Chartres, la musique, créée par un membre du club, a été enregistrée et agrémentée grâce aux instruments prêts.

La difficulté de réalisation de ce film, image, son et montage, a été de donner une « vision » de cette histoire sinistre qui puisse être pertinente : **nous racontons l'histoire du convoi sans glisser vers le pathétique, en prenant soin de transmettre une émotion et de rendre l'hommage dû à ces hommes, victimes de la folie nazie.**



Table de montage du film



CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

UN DYNAMISME à la hauteur du projet



Le challenge défini, le film doit être réalisé. Notre club a donc multiplié les contacts pour monter notre projet et financer ce « grand voyage ». À la clé : la participation au concours national de la Résistance et de la Déportation, la diffusion du film *Convoi 73* en préambule du conseil municipal de Chartres, la volonté de participer au devoir de mémoire.

Au travail de recherches historiques est venu s'ajouter un travail administratif : la recherche de partenaires, les contacts presse... **Lycéens mais entrepreneurs !**

Contact a ainsi été pris auprès de Jean-Pierre Gorges, député-maire de **Chartres**, Daniel Guéret, adjoint au maire en charge de la Mémoire et de François Bonneau, président du **Conseil régional Centre-Val de Loire**.

En parallèle, **l'ambassade de France en Estonie** a été un précieux relais, par les personnes de madame Delmas-Scherer, ambassadrice et madame Lacoste, consule.

Nous avons effectué le voyage accompagné de monsieur XXX et madame Guez, professeurs d'histoire, et d'un accompagnant.

Sur place, nous nous sommes appuyés sur la culture des **guides** : messieurs Banchereau et L'Evêque ainsi que Andrej, Jurate, Faïna.

Enfin, nous avons bénéficié du soutien de **partenaires financiers**

- Ville de Chartres (3 000 €)
- Association du Convoi 73 (2 000 €)
- Région Centre-Val de Loire (1 500 €)
- CAF d'Eure-et-Loir (1 000 €)
- Préfecture d'Eure-et-Loir – direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (1 000 €)
- Fédération André Maginot (500 €)
- Maison des Lycéens du lycée Marceau (450€)
- Association des anciens élèves du lycée Marceau (300€)
- France Mutualiste (100€)
- les familles
- Office national des Anciens combattants

Le « **grand voyage** » pouvait alors débiter.



CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

ANGOULÊME ET POITIERS



Le groupe en train de filmer Henri Zajdenwegier à Angoulême

Octobre 2016 : arrivé sur place, nous nous dirigeons vers les Archives départementales de la Vienne situées à **Poitiers** où Olivier Banchereau présente la vie **du camp d'internement de Poitiers** à travers des documents historiques. Particularité du site : les Archives départementales sont situées sur le site-même de l'ancien camp. Henri Zajdenwegier y a été interné après avoir été arrêté à Angoulême en 1944.



Aux Archives départementales

Direction **Angoulême** : rencontrer et filmer sur place Henri Zajdenwegier. Avec lui, une visite **de l'espace mémoriel de la résistance et de la déportation** est dirigée par son responsable monsieur L'Evêque. Ce musée met en scène la vie des résistants et des civils de la Charente, et l'épopée d'Espa-

gnols qui fuyaient le régime de Franco et qui avaient rejoint la France.

Rendez-vous devant le **Conservatoire de musique**. En 1942, ce qui était à l'époque la salle philharmonique rassemblait toutes les personnes juives habitant Angoulême et raflees. Une plaque commémorative portant le nom de chacune figure au mur.

Filmé, Henri Zajdenwegier explique son arrestation et celle de sa famille. Français, il est libéré et connaît un sursis de deux ans. Mais en 1944, toujours à Angoulême, il est à nouveau arrêté et cette fois déporté.

C'est à ce moment-là que son long périple débute...



Le groupe devant la stèle commémorative du camp d'internement avec M.Banchereau à Poitiers



M. L'Evêque et Henri Zajdenwegier à l'espace mémoriel de la résistance et de la déportation



Photo d'époque du camp d'internement de Poitiers

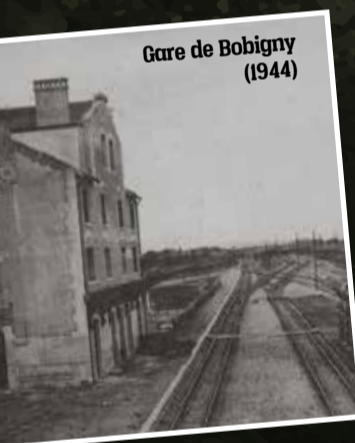
CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

DRANCY



Le groupe écoutant la guide du mémorial de la shoah devant un wagon



Gare de Bobigny (1944)

Novembre 2016 : **Drancy, ancien camp d'internement.** Henri Zajdenwegier et ses compagnons y sont passés.

Construite en 1932, **la cité de la Muette** est le premier exemple d'immeuble d'habitation collective à loyer modéré en Île-de-France. En août 1941, le bâtiment en forme de U est réquisitionné et transformé en camp d'internement. Il devient le principal camp où sont rassemblés, en vue de leur déportation à Auschwitz-Birkenau, les juifs rafles sur le territoire français.

De juillet 1942 à juillet 1943, les convois partent de **la gare de Drancy-le Bourget**. Jusqu'à cette date, la gestion du camp est confiée aux autorités françaises et la surveillance en est assurée par la Gendarmerie.

Juillet 1943, avec l'arrivée à Paris du nouveau dirigeant nazi Aloïs Brunner, la gestion du camp est reprise par les services allemands.

Le régime de détention est modifié

et un nouveau lieu de départ est choisi : la gare de Bobigny. Sur les 76 000 juifs déportés de France, 63 000 sont partis de Drancy.

Aujourd'hui, devant la cité, **un wagon de déportation** est exposé pour rappeler l'histoire du lieu. Nous avons pu y pénétrer. Une dizaine à l'intérieur, nous éprouvions un sentiment d'étouffement... Ils y étaient une centaine ! Une statue est érigée pour perpétuer la mémoire des victimes de la Shoah et notamment des juifs internés dans le camp de Drancy.

Le **mémorial de la Shoah de Drancy** fait face à la cité de la Muette et retrace l'histoire du camp et la vie des juifs qui y étaient internés. L'exposition permanente permet de comprendre le rôle central qu'a joué ce camp dans l'exclusion des juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale.



Aloïs Brunner



Monument avec la statue réalisée par Shelomo Selinger



Partie de la cité de la muette où était Henri Zajdenwegier



Cité de la muette (Drancy) Image de 1942

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

POLOGNE



Photo du camp

Février 2016 : début du « grand voyage » vers **Gdansk**, au cœur de l'histoire du XX^e siècle.

Le 1^{er} septembre 1939, l'attaque par l'armée allemande de la presqu'île de Westerplatte et du bureau de la Poste déclenche la Seconde Guerre mondiale.

En août 1980, le syndicat d'ouvriers *Solidarnosc* est fondé, donnant le coup d'envoi à la chute des régimes communistes en Europe, 10 ans plus tard.

Février 2017, le plus grand musée jamais consacré en Europe à la Seconde Guerre mondiale est inauguré. Un honneur pour la Pologne et un hommage à ce qu'elle a

subi. Et ce malgré la polémique : le gouvernement polonais remet en cause la narration de l'histoire de ce conflit.

A 60 km dans un endroit retiré, humide, entouré de forêts, **le camp de concentration de Stutthof**. Construit dès le 2 septembre 1939, le camp est libéré par l'Armée Rouge le 9 mai 1945. Henri Zajdenwegier y échoue au mois de septembre 1944. Il n'a alors pas encore 17 ans.

Les barbelés, la neige, les miradors, le vent, la grande porte imposante dite « de la mort »... le passé est partout. Trois documentaires sur le camp détaillent les baraquements, le réfectoire, les latrines, l'hôpital, la chambre à gaz, les fours crématoires où 65 000 personnes périrent. Il fait -7°C, ce jour-là, mais il est commun que les températures descendent jusqu'à -15°C. Nous pensons aux déportés dont les vêtements ne les protégeaient que de la nudité.

Ce lieu permet d'appréhender l'horreur difficilement imaginable vécue par les détenus. La visite vient percuter le rapport au temps : ce qui paraissait lointain, enfoui dans le passé fait soudain irruption dans le présent.



Le Groupe à Gdansk



Photo du Camp



Une des chambre à gaz du camp



Entrée du Camp



Le groupe au camp de concentration de Stutthof.

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

LITUANIE



Notre professeur lisant des témoignages de survivants de la shoah par balle à Ponar



Plaque Commémorative sur place

A 390 km de Stutthof en Pologne, la ville lituanienne de **Kaunas**.

Une partie du convoi 73 a été emprisonnée **au Fort IX** (prison de Patarei). Henri Zajdenwegier n'en faisait pas partie puisqu'il a continué la route jusqu'en Estonie.

Ce lieu honore la mémoire de toutes les victimes du convoi, notamment avec la **«salle des Français»**. Sur ses murs, les victimes ont gravé des inscriptions dont la plus significative et la plus connue : **«Nous sommes 900 Français»**. Spontanément, nous nous recueillons devant la stèle érigée en hommage aux victimes.

Une visite s'impose à la maison-musée du consul japonais Sugihara connu pour avoir sauvé plusieurs milliers de juifs en leur délivrant des visas. Non loin, rue



Stèles à Ponar



Ozeskienes, une exposition de l'artiste lituanien Vytenis Jakas commémore les anciens habitants juifs du quartier. L'occasion d'une rencontre poignante : Bella, femme juive ayant vécu l'oppression nazie, dont le témoignage émeut.



Fameuses inscription «Nous sommes 900 Français»

Direction **Vilnius**. Sur le chemin, **la forêt de Ponar**, lieu témoin de la Shoah par balles. Le calme qui y règne crée un contraste poignant avec l'horreur des crimes commis là.

À Vilnius, la visite de **l'ancien ghetto** s'impose. Le responsable d'une galerie d'art propose de découvrir sa cave qui servait à l'époque à cacher des juifs. Après la visite du musée juif de la ville, deux étudiantes de Sciences Po à l'Institut français exposent la situation actuelle de la Lituanie dans le monde.



Fort IX



Grand monument commémoratif soviétique au Fort IX

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

ESTONIE



Le groupe devant la prison de Patarei

L'avion se pose à **Tallinn**, capitale d'Estonie, dernière étape. Faïna, guide passionnée, présente la vieille ville de style médiéval. Les maisons sont admirablement bien conservées et les anciens bâtiments administratifs sont d'une grande beauté. Détour par la tour de télévision de Tallinn récemment restaurée, érigée sous le Parti Unique.

L'occasion de visiter le consulat français nous est donnée. Madame Lacoste, consule, nous accueille pour expliquer le rôle d'une ambassade et d'un consulat français à l'étranger, ainsi que la fonction de diplomate.

Direction : **prison de Patarei** où de nombreux déportés ont été internés. C'est ici qu'Henri Zajdenwerger était emprisonné. Autrefois fort côtier de la mer Baltique, Patarei est devenu une prison pendant plus de

50 ans. Aujourd'hui, en état de ruine, elle est mise en vente par l'Etat Estonien. Henri Zajdenwerger travaillait sur l'aérodrome, un site régulièrement bombardé par les Russes et donc constamment à remettre en état. Devenus friche, ces lieux inspirent le recueillement.

Madame Delmas-Scherer, ambassadrice de France en Estonie, conclut ce « grand voyage » par une réception dans sa résidence. Deux membres de notre groupe, Jérôme et Lucas, interviennent devant de jeunes Estoniens apprenant le français, pour expliquer la raison de notre venue. La motivation à mener à bien ce projet est évoquée, la dimension européenne est soulignée et l'importance de perpétuer la mémoire de la guerre et de ses victimes aujourd'hui est développée.



Le groupe à Lasnamaë (terrain d'aviation) devant une plaque de commémoration



Plaque à Patarei



Prison de Patarei de Haut



Le groupe et les élèves estoniens à l'ambassade d'Estonie, avec Madame L'ambassadrice

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS des déportés du Convoi 73



Louise Cohen et Henri Bitran

Ce projet qui nous a unis durant ces six mois a été l'occasion de faire de nouvelles et importantes rencontres. Le souvenir de toutes ces personnes restera très longtemps gravé dans nos mémoires.

Louise Cohen, fondatrice de l'association, a raconté que son frère, Lucien, a préféré être pris comme juif plutôt que comme résistant (il était agent de liaison pour la résistance en Provence). Il pouvait ainsi éviter le peloton d'exécution. Il a été déporté le 15 mai 1944 dans le convoi 73. En 1994, Louise et d'autres proches de déportés de ce convoi ont passé des annonces dans *Le Monde* pour commémorer les victimes à l'occasion des 50 ans du convoi. C'est ainsi que l'association fut fondée.

Nous avons aussi fait la connaissance d'**Henri Bitran et Michel Brojst**. Henri Bitran est président de l'association. Son père, Hazkia Bitran, a été arrêté lors de la rafle du café *Le Bosphore* le 5 mai 1944 à Paris. Dix jours plus tard, il était déporté avec ses amis dans le convoi. Michel Brojst est membre de l'association car son père, Samuel Brojst, fut déporté dans le même convoi.

Ces rencontres étaient extrêmement émouvantes et enrichissantes. Nous avons compris pourquoi il est si important de perpétuer la mémoire des victimes. L'association est le contraire de la négation de l'homme ; elle permet que le souvenir des déportés ne soit jamais perdu : « c'est le triomphe de l'humanité ». Lorsque les membres de l'association sont venus à Chartres, Michel Brojst était accompagné de son petit-fils, preuve vivante de l'échec du projet génocidaire nazi.



Michel Brojst, Louise Cohen et Henri Bitran

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

" UN PEUPLE QUI OUBLIE SON PASSÉ
se condamne à le revivre. »



C'est ainsi que **Winston Churchill**, Premier ministre anglais, résume tout le pouvoir du devoir de mémoire.

En lançant ce projet de voyage dans les pays baltes sur les traces d'un convoi, les lycéens ont réalisé que c'était bien un devoir d'histoire, sinon de mémoire, qu'ils s'approprièrent à mener.

Oublier cette partie du conflit, négliger toute l'histoire de la déportation, passer outre la barbarie et l'enfer concentrationnaire nazi, reviendrait non seulement à négliger la lutte et la souffrance de peuples, mais également à nous condamner aujourd'hui.

Un véritable danger que d'omettre et perdre de vue. **Albert Einstein** ne disait-il pas que le monde était dangereux « non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire » ?

En retraçant tant bien que mal l'histoire de ces hommes du convoi 73, nous espérons mieux appréhender l'Histoire et l'Avenir car,

dans le contexte géopolitique actuel, la vigilance est de mise.

Peut-être sommes nous la dernière génération à avoir été en contact avec ces survivants de l'Holocauste. Notre tâche n'en est que plus importante et ne devrait nous rendre que plus impliqués. Une tâche de transmission, afin que le moins de faits ne s'oublie.

C'est à travers de nombreuses visites, et notamment celle du Stutthof, que nous avons pu tous réaliser, alors que le froid ne nous atteignait à peine, l'abomination vécue par les déportés. Abomination marquante, qui n'est que plus encourageante pour nous.

Et c'est en passant sur ces lieux chargés de mémoire, où à peine un siècle avant nous marchaient, luttèrent, et souffraient des hommes de toutes nationalités, de toutes convictions, et ce pour leurs idées, leurs actes ou même leur simple naissance, que nous réalisons que témoigner n'est pas vain. Quelle que soit la cause choisie, c'est un devoir.

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance

INTRODUCTION



Seize étudiants du lycée Marceau de Chartres ont décidé de participer au concours national de la Résistance et de la Déportation 2017, consacré à « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

Dès l'été 2016, ils montent leur projet : partir sur les traces d'**Henri Zajdenwegier, seul survivant du « Convoi 73 »**, train de Français déportés par les nazis vers les pays Baltes en 1944.

Originalité de leur projet : ils transcriront ce périple de mémoire non seulement sous forme du dossier à remettre au jury du concours, mais surtout avec l'appui d'un documentaire audiovisuel consacré à ce convoi, documentaire qu'ils réaliseront eux-mêmes, de Chartres à Tallinn.

À votre tour, accompagnez Jérôme Belice, Jeanne Mouton, Caroline Gueguen, Lyna Beroual, Florentin Noel, Victor Peignier, Marius Gombert, Axelle Chambard, Hugo Torre, Paul Patault, Charles Delie, Pierre Gittard, Ismaël Jubien, Léa Lecuyer, Maud Blanchard, Lucas Cellot, au fil de cette exposition.

Exposition réalisée par les lycéens avec le concours de la Ville de Chartres dans le cadre de son Chemin de Mémoire et le Conseil régional Centre-Val de Loire.

A la mémoire des 878 hommes Juifs
déportés de France le 15 mai 1944
à Kaunas, Tallinn (Reval) et Stutthof.

En 1945, ils étaient 22 survivants.

LES FAMILLES ET AMIS DES DÉPORTÉS DU CONVOI 73

15. mail 1944. a. Prantsusmaalt
Kaunasesse, Tallinna ja Stutthofi deporteeritud

878 juudi mehe mälestuseks.

22 ellujäänut aastal 1945.

CONVOI 73

concours national de la Déportation & de la Résistance